

**Laboratoire**  
**« SPORT, EXPERTISE et PERFORMANCE »**  
**(SEP)**

Éléments historiques

**Gaël GUILHEM**

Directeur du laboratoire

Décembre 2023

**2010-2015**

Depuis l'entrée en vigueur des dispositions du décret n°2009-1454 du 25 novembre 2009, l'INSEP, Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, est un Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), catégorie « grand établissement », placé sous la tutelle du Ministère chargé des Sports.

L'INSEP est, notamment, chargé d'offrir à l'élite sportive française des conditions optimales permettant de concilier entraînement sportif et formation scolaire, universitaire ou professionnelle. Sélectionné(e)s sur des critères de performance sportive par leur fédération sportive, près de 550 sportives et sportifs sont actuellement accueillis(es) au sein de 27 « Pôles France ».

L'établissement a, par ailleurs, vu ses responsabilités très significativement accrues (extraits du décret) :

« Il favorise, par son expertise, la diffusion des bonnes pratiques et contribue au développement cohérent et à la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national consacré au sport de haut niveau et constitué, notamment, des autres établissements publics nationaux du ministère chargé des sports et des structures regroupées au sein des filières d'accès au sport de haut niveau ».

« Il concourt à des programmes de recherche scientifique, médicale, technologique en matière d'activités physiques et sportives, produit et diffuse des connaissances liées au sport de haut niveau et valorise ses ressources documentaires ».

« Il participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport, notamment à la formation continue des équipes d'encadrement des fédérations sportives dont une discipline au moins est reconnue de haut niveau ».

« Il délivre des titres propres, les diplômes nationaux que le ministre chargé des sports l'habilite à délivrer et les diplômes et titres nationaux que le ministre chargé de l'enseignement supérieur l'habilite à délivrer, seul ou conjointement avec d'autres établissements d'enseignement supérieur ».

L'INSEP/EPSCP est administré par un Conseil d'Administration (CA) constitué de 27 membres. Plusieurs ministères dont celui chargé des Sports, celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et celui de l'Education Nationale, y sont représentés. Son Président est Monsieur Pierre DURAND, champion Olympique (1988) et du Monde (1990) d'équitation. Il compte également : un Conseil Scientifique,

Médical et de Formation (CSMF) présidé par le Professeur Pierre ROCHCONGAR (PUPH) et un Conseil de la Vie du (de la) Sportif (ve) et du Stagiaire (CVSS).

L'INSEP et l'Université Paris-Descartes ont récemment déposé auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche un projet de Master « Sport, expertise et performance de haut niveau » visant à structurer le champ professionnel de l'emploi sportif. Ce projet a été habilité par arrêté du 12 juillet 2012, après avoir reçu un avis favorable du CNESER et de la DGESEP et avoir été adopté à l'unanimité par les différentes instances des deux établissements concernés (l'INSEP et Paris V).

Le Laboratoire « Sport, Expertise et Performance » (SEP) regroupe des chercheurs et des ingénieurs spécialisés en physiologie, biomécanique, psychologie, sociologie, informatique et neurosciences. 16 chercheurs et 3 ingénieurs sont des personnels du Service Recherche de l'INSEP, 1 est un enseignant chercheur détaché à l'INSEP (Service de la Formation et de l'Accès à l'Emploi, SFAE) et 1 est un enseignant-chercheur

HDR en poste à l'Université d'Evry, mais réalisant son activité de recherche à l'INSEP (avec l'accord de son Université). Peu d'entre eux sont enseignants-chercheurs ou chercheurs au sens strict du terme, ce qui explique le nombre « d'autres chercheurs » présents. 8 sont contractuels (dont 5 CDI), les autres étant titulaires. La Laboratoire regroupe donc 18 chercheurs et 3 ingénieurs, auxquels s'ajoutent 1 technicienne et 2 personnels administratifs.

Un tableau spécifique présentant les caractéristiques des membres du laboratoire est fourni après ce document. Il est à noter que tous les chercheurs du Service ont un « ancrage » sportif (pratique d'un sport, parfois à haut-niveau (1 finaliste olympique), et/ou obtention d'un diplôme d'enseignement fédéral ou d'Etat).

Opérateur majeur du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (MSJEPVA), l'INSEP s'est vu transférer l'activité de gestion de d'aide au pilotage de l'activité de soutien à la recherche en 2010 (cf. convention pour 2012 en annexe). Il s'agit d'organiser annuellement l'appel à projet permettant de répartir l'enveloppe de 500 000 € attribuée au soutien à la recherche. Un agent contractuel du MSJEPVA, Mr Nicolas HOUEL, est mis à la disposition de l'INSEP, sous la responsabilité de la responsable du Service Recherche, pour mener à bien cette mission.

Bien qu'en demande de création, les activités des chercheurs de l'INSEP sont présentées depuis le 1 janvier 2007, car le futur laboratoire est issu d'une « fusion » entre équipes du même Service.

Des éléments institutionnels et juridiques complémentaires sont présentés dans le document « contexte institutionnel et juridique de l'unité », ainsi qu'en annexes.

## **2015-2018**

Depuis la création de l'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique (INSEP) en 1975, les activités de recherche font partie intégrante des missions qui sont attribuées à cette institution. Par ses statuts fondateurs, l'INSEP a notamment pour mission de développer la recherche sous l'égide d'un Conseil Scientifique, Médical et de Formation. Ainsi, le ministère chargé des sports finance les salaires d'une vingtaine de personnes et une partie de leur activité de recherche. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les missions de l'Unité Recherche de l'INSEP, entité structurelle propre au projet d'établissement de l'INSEP. L'Unité Recherche a pour objectif d'apporter la pointe avancée des connaissances scientifiques aux acteurs du sport de haut niveau français et ainsi d'accompagner la transformation des pratiques. Ce travail participe d'une volonté affirmée de s'inscrire durablement

dans le paysage international de la recherche en sport de haut niveau à l'horizon 2024, si Paris est désignée « Ville Olympique et Paralympique ».

C'est au sein de l'Unité Recherche qu'est positionné le Laboratoire « Sport, Expertise, Performance » (SEP). La Direction Générale de l'INSEP a souhaité une évaluation de ce Laboratoire SEP par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), le 24 janvier 2013, pour faire reconnaître la qualité de ses travaux et productions scientifiques. Le 1er janvier 2015, le Laboratoire SEP est labellisé Équipe d'Accueil (n° 7370) par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle. L'objectif du Laboratoire SEP est bien de mettre en œuvre les activités de recherche et de produire la connaissance portant sur la compréhension et l'optimisation de la performance sportive de haut niveau. L'activité des chercheurs est fondamentalement organisée autour de cette mission.

Dans le cadre d'un accord avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, l'INSERM et l'Université Paris Descartes, l'INSEP a accordé une aide spécifique à un laboratoire de l'Université Paris Descartes, l'Institut de Recherche Médicale et d'Épidémiologie du Sport (IRMES). Celui-ci est hébergé sur le site de l'INSEP pour 80% de son activité et financé en partie par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. A ce jour, il n'existe pas de collaboration scientifique effective entre l'IRMES et le laboratoire SEP en dehors d'une bienveillance réciproque et d'une curiosité scientifique favorisée par la proximité géographique de ces deux entités.

A sa labellisation par la DGESIP le 1er janvier 2015, le Laboratoire SEP est dirigé par Christophe HAUSSWIRTH. En novembre 2015, la Direction Générale prend des mesures conservatoires au titre de la protection des personnels et met en place une nouvelle équipe de direction. En décembre 2015, Jean-François ROBIN prend la responsabilité de l'Unité de la Recherche. En avril 2016, Gaël GUILHEM prend la direction du Laboratoire SEP. Ces mesures provisoires sont rendues statutaires en novembre 2016. Si cette période a été éprouvante pour les personnels, elle a aussi permis de mettre en place les conditions nécessaires au développement scientifique et structurel d'une véritable équipe de recherche (voir ci-après). Ces changements ont également accru l'attractivité du Laboratoire, comme le reflète la qualité des derniers recrutements effectués, consécutifs à 3 départs intervenus sur la même période.

## **2018-2023**

L'Institut National du Sport et de l'Expertise et de la Performance (INSEP) est situé au cœur du Bois de Vincennes dans le 12e arrondissement de Paris sur un parc de 28 hectares. Depuis sa création en 1975, les activités de recherche font partie intégrante des missions qui sont attribuées à l'établissement. Par ses statuts fondateurs, l'INSEP a notamment pour mission de développer la recherche sous l'égide d'un Conseil Scientifique, Médical et de Formation. Fin 2009, l'Institut est devenu un Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel. En 2013, la Ministre des Sports adresse une lettre de mission au Directeur Général de l'INSEP fixant 6 objectifs pour l'établissement :

1. Accompagner et soutenir toutes les fédérations sportives Olympiques et Paralympiques dans leur projet de performance ;
2. Construire le « Grand INSEP » avec ses partenaires dans une logique d'excellence ;
3. Poursuivre l'amélioration des conditions de préparation du projet de performance des sportifs sur le fondement du double projet ;

4. Renforcer la formation des cadres français du sport de haut niveau en contribuant au développement de leurs compétences et en assurant leur renouvellement ;
5. Positionner l'INSEP dans une dimension internationale en étroite collaboration avec les institutions publiques et le mouvement sportif ;
6. Poursuivre la modernisation de l'établissement public avec la contribution de l'ensemble des entités de l'INSEP dans un cadre de gestions maîtrisées.

L'INSEP s'est ainsi doté en 2014 d'un projet d'établissement (Projet O3) dont l'ambition est de mettre en œuvre ces 6 orientations stratégiques. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les missions de « l'Unité Recherche » de l'INSEP, entité structurelle propre à l'institut. L'Unité Recherche a pour objectif de développer et promouvoir des connaissances et des savoir-faire scientifiques utiles pour les acteurs de la performance sportive de haut niveau et ainsi d'accompagner la transformation des pratiques. Ce travail participe d'une volonté affirmée de s'inscrire durablement dans le paysage international de la recherche en sport de haut niveau à l'horizon 2024, si Paris est désignée « Ville Olympique et Paralympique ».

C'est au sein de « l'Unité Recherche », qu'est positionné le laboratoire « Sport, Expertise, Performance » (SEP). La Direction Générale de l'INSEP a souhaité une évaluation de ce laboratoire SEP par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), le 24 janvier 2013, pour faire reconnaître la qualité de ses travaux et productions scientifiques. Le laboratoire SEP a été labellisé Équipe d'Accueil, n° 7370, par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieure et de l'Insertion Professionnelle le 1er janvier 2015. Depuis juin 2015, le laboratoire SEP est partenaire de la Communauté d'Universités et d'Établissements Sorbonne Paris Cité (USPC), à travers une convention cadre établissant un programme de travail sur les volets « formation », « recherche » et « vie de campus ». L'objectif du laboratoire SEP est bien de mettre en œuvre les activités de recherche et de produire la connaissance portant sur la compréhension et l'optimisation de la performance sportive de haut niveau. L'activité des chercheurs est fondamentalement organisée autour de cette mission.

Dans le cadre d'un accord avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, l'INSERM et l'Université Paris Descartes, l'INSEP a accordé une aide spécifique à un laboratoire de l'Université Paris Descartes, l'Institut de Recherche Médicale et d'Épidémiologie du Sport (IRMES). Celui-ci est hébergé sur le site de l'INSEP pour 80% de son activité et financé en partie par le Ministère en charge des Sports. Sur la base de séminaires partagés et de réunions d'échange, les premiers projets collaboratifs se développent entre nos deux unités sur des thématiques reliées à la quantification de la charge d'entraînement et à la prévention de la blessure.

Démarche adoptée en vue de l'évaluation par le HCERES en 2018

En accord avec le calendrier d'évaluation des unités de recherche prévu par le HCERES, le laboratoire SEP a engagé en janvier 2017 la mise en œuvre d'une procédure d'auto-évaluation. Dans cette perspective, les membres du SEP ont souhaité d'une part s'appuyer sur les instances internes à l'INSEP, dédiées à l'accompagnement du pilotage de la politique scientifique de l'INSEP, en particulier le Conseil Scientifique, Médical et de Formation (CSMF), dans un dialogue permanent avec les référents scientifiques qui y siègent. D'autre part, le SEP a convenu de présenter sa politique scientifique et son programme de recherche à la communauté, en amont de l'évaluation HCERES. Ces décisions ont visé à bénéficier d'un premier avis de la part d'un panel d'experts reconnus dans le champ des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. Cette démarche d'auto-évaluation prévoyait :

- La présentation de l'activité de recherche du laboratoire SEP au CSMF de l'INSEP en novembre 2016 ;

- La constitution d'un comité consultatif de référents scientifiques, tous reconnus dans leur champ respectif, en janvier 2017. Ce comité était constitué de :

Pr Fabienne d'Arripe Longueville (Université de Nice)

Pr Jacques Duchateau (Université Libre de Bruxelles)

Pr Grégoire Millet (Université de Lausanne)

Pr Fabien Ohl (Université de Lausanne)

Pr François Hug (Université de Nantes)

- La transmission à ce comité consultatif d'une première mouture respectant le format du présent dossier d'évaluation HCERES (document principal et annexes) en avril 2017 ;

- L'accueil du comité consultatif le 30 mai 2017 au laboratoire SEP. Cette journée incluait une visite du site de l'INSEP et du laboratoire, suivie d'une séance de travail. Cette réunion prévoyait la présentation du laboratoire SEP et le retour du comité sur le dossier d'évaluation sous la forme d'une discussion avec le bureau scientifique du laboratoire SEP. A l'issue de ce temps d'échange, une liste de suggestions a été formulée par le comité à l'adresse du laboratoire SEP. Ces recommandations ont fait l'objet de discussions internes à l'occasion de deux réunions de laboratoire afin d'approuver collégialement les orientations stratégiques du laboratoire SEP avant formalisation dans le présent dossier ;

- La présentation en août 2017 du dossier finalisé à deux référents scientifiques du CSMF de l'INSEP : Pr Anne Renault (Centre National de la Recherche Scientifique) et Pr Xavier Bigard (Agence Française de Lutte contre le Dopage).

L'adoption de ce calendrier a permis un travail dans la durée, ce qui a favorisé la maturation de la réflexion d'équipe, aboutissant à un projet partagé bénéficiant également d'un regard critique de la part de la communauté scientifique.

## **2024-2028**

L'Institut National du Sport et de l'Expertise et de la Performance (INSEP) est situé au cœur du Bois de Vincennes dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris sur un parc de 28 hectares. Depuis sa création en 1975, les activités de recherche font partie intégrante des missions qui sont attribuées à l'établissement. Par ses statuts fondateurs, l'INSEP a notamment pour mission de développer la recherche sous l'égide d'un Conseil Scientifique, Médical et de Formation. Fin 2009, l'Institut est devenu un Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel.

C'est au sein du Pôle Performance, qu'est positionné le laboratoire « Sport, Expertise, Performance » (SEP). La Direction Générale de l'INSEP a souhaité une évaluation de ce laboratoire SEP par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), le 24 janvier 2013, pour faire reconnaître la qualité de ses travaux et productions scientifiques. Le laboratoire SEP a été labellisé Équipe d'Accueil, n° 7370, par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieure et de l'Insertion Professionnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette labellisation a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2019 après une seconde évaluation par le HCERES en janvier 2018. L'objectif du laboratoire SEP est bien de mettre en

œuvre les activités de recherche et de produire la connaissance portant sur la compréhension et l'optimisation de la performance sportive de haut niveau. L'activité des chercheurs est fondamentalement organisée autour de cette mission.

Dans le cadre d'un accord avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, l'INSERM et l'Université Paris Descartes, l'INSEP a accordé une aide spécifique à un Laboratoire de l'Université Paris Descartes, l'Institut de Recherche Médicale et d'Épidémiologie du Sport (IRMES). Celui-ci est hébergé sur le site de l'INSEP pour 80% de son activité. Sur la base de séminaires partagés et de réunions d'échange, des projets collaboratifs se développent entre les deux unités sur des thématiques reliées à la quantification de la charge d'entraînement et à la prévention de la blessure.

L'attribution en 2017 de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à la Ville de Paris a accentué le rôle de l'INSEP comme un acteur majeur des projets de performance des pôles France des fédérations sportives françaises. L'émission en 2019 du Programme Prioritaire de Recherche Sport de Très Haute Performance (PPR STHP), dans le cadre du 3e Programme d'Investissement d'Avenir a positionné la recherche comme un des piliers de construction de ces projets de performance. Le laboratoire SEP est porteur ou co-porteur de trois projets et impliqué au total dans 6 des 12 projets soutenus par l'Agence Nationale de la Recherche, ce qui positionne l'unité comme le premier acteur scientifique de la recherche appliquée au Sport de Très Haute Performance.

Ces projets sont soutenus par l'implantation du Sport Data Hub, piloté par l'Agence Nationale du Sport et localisé au sein de l'INSEP. Membre actif du Comité de Pilotage du SDH, le laboratoire SEP participe au déploiement de la stratégie nationale touchant aux données et à son articulation avec le développement de la recherche appliquée à la Très Haute Performance. En 2022, la Ministre des Sports a adressé une lettre de mission au Directeur Général de l'INSEP fixant 3 objectifs pour l'établissement :

1. Accroître et développer l'expertise de l'INSEP afin de positionner l'établissement en France et à l'international comme modèle de référence dans la préparation à la haute performance sportive ;
2. Optimiser et moderniser la gestion administrative et financière de l'établissement ;
3. Définir et construire l'INSEP de demain.

Dans le cadre de ce troisième volet, cette lettre de mission demande au Directeur Général de « conforter et accroître le positionnement de l'établissement dans le domaine de la recherche appliquée au sport de haut niveau. Les activités conduites par les différents laboratoires de recherche de l'INSEP devront être poursuivies. Vous vous attacherez dans le domaine des nouvelles technologies appliquées à la performance sportive à pérenniser et accroître le travail entrepris en positionnant l'établissement comme acteur de référence de la recherche appliquée au sport de haut niveau. À cet effet, vous vous appuyerez sur des partenariats conclus avec l'ensemble des structures de recherche publiques et privées. »

Afin de répondre à ces enjeux, l'INSEP a engagé la rédaction d'un projet d'établissement dont l'ambition sera de mettre en œuvre ces 3 orientations stratégiques. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les missions du Laboratoire Sport, Expertise et Performance de l'INSEP. Cette unité de recherche propre à l'institut a pour objectif de développer et promouvoir des connaissances et des savoir-faire scientifiques utiles pour les acteurs de la performance sportive de haut niveau et ainsi d'accompagner la transformation des pratiques. Ce travail participe d'une volonté affirmée de s'inscrire durablement dans le paysage international de la recherche en sport de haut niveau à l'horizon 2024 et au-delà.

%%%%%%%%